

<p style="text-align: center;">Saisines du CVAL présentées au Conseil d'arrondissement</p> <p style="text-align: center;">du 3 mai 2022</p>

Saisine n°1

Monsieur Antoine Rodriguez, porteur de projets culturel et médico-social, trésorier de l'association Le Zibou Lab (association visant l'inclusion des personnes souffrant de troubles du neurodéveloppement), a été désigné pour rapporter en séance la question suivante à l'attention du maire de Lyon :

Il existe dans le patrimoine de la ville de Lyon des bâtiments inoccupés et d'autres occupés partiellement. Or des associations et des porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire sont à la recherche de locaux pour monter des projets de tiers-lieux dans les secteurs culturel et médico-social. La ville de Lyon pourrait-elle soutenir ces projets en proposant des locaux vacants de son parc immobilier pour les mettre à disposition des porteurs de projet ? Ces derniers pourraient prendre en charge une partie des travaux de rénovation des bâtiments si nécessaire. C'est par exemple ce que nous avons proposé pour le local situé au 207 rue Marcel Mérieux : réaménager les locaux pour remettre en valeur le patrimoine architectural lyonnais et conserver les associations existantes (Restos du Coeur, Lyon Sport Métropole, LSM Plongée, etc) tout en incorporant de nouveaux acteurs associatifs du secteur médico social et culturel (Radio Beguin, Le Zibou Lab, la Biennale Hors Normes).

Réponse

Mme LA MAIRE : Merci à vous pour votre question. Évidemment, on la transmettra au maire de Lyon, mais avant, je voudrais quand même que les adjoints d'arrondissement vous apportent quelques éclaircissements. Pas forcément sur la situation du local Mérieux, mais peut-être un peu plus sur comment on aborde la question de manière globale. Ça sera une réponse à deux voix : d'abord Monsieur MIACHON DEBARD, en tant qu'adjoint à l'urbanisme et notamment au patrimoine ; et puis Madame GRIES, en tant qu'adjointe à la vie associative. Et puis, si vous avez quelque chose à rajouter, Monsieur RODRIGUEZ, vous aurez la parole ensuite. Monsieur MIACHON DEBARD.

M. MIACHON-DEBARD : Bonjour à toutes et tous. Bonsoir, Monsieur RODRIGUEZ. D'abord, merci pour le partage de votre témoignage. Je ne vais pas dire qu'on le découvre, en vérité, c'est une problématique que l'on partage complètement avec vous. Et d'ailleurs, c'est un peu dans ce sens-là qu'ira la réponse, vous m'excuserez, un petit peu carrée, mais je pense que l'on aura l'occasion d'en reparler, nos portes seront ouvertes, pour qu'on ait de l'échange, même si à un moment, il ne faut pas que l'échange se transforme en frustration, il faut aussi que l'on se donne des éléments les uns, les autres pour qu'on ne soit pas inlassablement en train de vous dire : « Passez boire le café, nous allons vous expliquer comment il n'y a pas de solutions ». Ce n'est pas du tout l'idée. Tout d'abord, je vous

remercie de la question, parce qu'elle soulève des problématiques qui me sont également personnellement très chères. À moi, mais également à beaucoup de mes collègues qui sont ici.

Lyon est une grande ville, c'est une ville qui est en permanence en mutation et il n'est pas besoin d'être l'adjoint à l'urbanisme pour se rendre compte et constater que de nouveaux immeubles sortent régulièrement et qu'en parallèle, d'autres sont abandonnés, tout du moins déperissent, parce qu'il y a toujours un propriétaire derrière, se vident et attendent de nouvelles vies et attendant de laisser place à un nouveau morceau de la ville.

Et si ce cycle est naturel et n'est pas propre qu'à Lyon, il nous est insupportable de constater la vacance de quatre murs et un toit, quand on sait tous les besoins qui sont dehors. Vous en avez cité quelques-uns, mais je vous le dis sans détour, le premier des besoins et qui nous préoccupe nous, c'est aussi la question du logement. C'est la question du logement social, du logement d'urgence, du logement qui nous permette de mettre à l'abri des gens qui sont à la rue et vous constaterez comme nous qu'il y a beaucoup trop des nôtres qui sont à la rue. Et on peut se le dire aussi, on partage tous l'actualité que l'on est en train de voir, notamment internationale, on sait que l'on a une responsabilité collective et qu'elle va s'empirer ces prochains mois et ces prochaines années.

Nombre d'élus qui siègent ici sont issus du milieu associatif et militant, et je me rappelle très bien des premiers mois que l'on a passés ici dans notre mandat et qui ont été marqués par une obsession d'avoir la liste, la fameuse liste. Il y avait une liste du patrimoine vacant de la ville. Tout le monde la cherchait et on l'a eue après un temps qui m'a semblé éternel, mais en même temps, c'est aussi parce que le travail n'avait pas été fait avant, il a fallu faire un gros travail de recensement. Ça ne partait pas de rien, on ne va pas non plus jeter la pierre, mais Lyon étant une grosse ville, il y a des grosses infrastructures et donc, il faut un grand recensement. Et, malgré tout, entre le besoin et cette liste-là, le décalage est énorme. En vérité, elle ne pèse pas bien lourd, notre liste du patrimoine vacant à Lyon. Il en existe, c'est vrai, mais elle ne pèse pas bien lourd. Assez rapidement, on a compris qu'on ne pouvait pas que se reposer sur le patrimoine municipal, le patrimoine public, et je me suis personnellement lancé dans une étude systématique de tous les nouveaux projets urbains et notamment privés d'où tous les permis de construire que l'on délivrait pour nous assurer qu'il n'y avait pas des logements, des biens qui allaient rester le temps de l'urbanisme beaucoup trop longtemps vides. Ça a demandé de convaincre et je continue régulièrement d'essayer de convaincre de nombreux propriétaires de passer des conventions avec des associations qui sont agréées pour faire de l'accueil temporaire, de l'accueil d'urgence. Il vaut mieux, à mon sens, ces conventions-là plutôt que de murer des maisons et de sécuriser avec des caméras des petites maisons isolées dans notre arrondissement.

Malheureusement, il faut quand même se partager les mauvais constats qui sont lourds pour deux raisons, en particulier sur notre arrondissement. D'abord, il y a un manque de vision de nos prédécesseurs, mais j'ai envie de dire relativement éloigné en politique, d'une vision de réserve foncière. Et ça, je pense que ça peut être partagé et il faut y remédier dans les prochaines années. Le foncier a pris une valeur extrême dans les grandes villes, dans les métropoles sous pression et j'ai envie de dire que c'était anticipable, ça n'a pas été anticipé et aujourd'hui, nous nous retrouvons avec des prix de foncier qui sont insoutenables, également pour nous, pour arriver à faire émerger des projets que nous avons, des projets que nous essayons de financer, mais où l'on manque de ressources foncières, notamment pour des salles mises à disposition pour les collectifs, pour les associations, des salles polyvalentes, et pour ce que je disais tout à l'heure, tout ce qui est accueil, entre autres, d'urgence pour les plus démunis. Le deuxième élément qui pèse sur notre arrondissement et plus spécifiquement à Gerland, parce que Gerland, c'est les anciennes usines, il y en a encore un certain nombre, mais c'est la frustration d'avoir de grands espaces qui mutent, qui se libèrent et qui ont pour autant une situation de pollution du sol qui empêche tout accueil, même temporaire, dans ces sites qui nous semblent grands et quand on passe devant, on se dit : Bon Dieu, pourquoi on laisse ces grands sites vides alors qu'il y a tellement de choses à faire dehors. Ce poids de la pollution à Gerland est extrêmement important dans le processus dont on est en train de parler. Malgré tout, nous nous obstinons, et la transformation de l'ancien commissariat qui est juste ici en est un très bon exemple, il n'est pas question de le laisser vide. C'est un très bon exemple sur lequel on compte continuer sur cette voie, et nous avons eu récemment la confirmation que les quatre parcelles, pour mes collègues,

je ne sais pas si vous vous rappelez, dans les derniers conseils, nous avons acquis au titre de la municipalité des parcelles en prévision de faire de la réserve foncière qui nous amènerait à deux endroits à faire, à terme, des espaces verts à Gerland et agrandir des squares. Le temps que cette transformation se fasse, que l'on récupère les autres parcelles nécessaires, ce sont des parcelles qui sont sous propriété publique et en même temps vides. Nous avons eu la confirmation qu'elles sont désormais à l'étude, ces parcelles, pour qu'elles soient utilisées, qu'on n'en laisse aucune vide -que ça soit les biens construits ou les surfaces non construites qui sont autour- pour mettre à disposition, comme je le disais tout à l'heure, d'abord pour l'accueil d'urgence et également pour l'accueil de collectifs, notamment culturels.

Voilà, rapidement, Monsieur RODRIGUEZ, vous nous interrogez sur notre possible soutien, j'espère vous avoir convaincu de notre total engagement.

Mme GRIES : Monsieur RODRIGUEZ, je vous remercie pour cette question forte intéressante. Je compléterai les propos de Monsieur MIACHON DEBARD.

Vous avez raison, construire les transitions, mais surtout nos transitions, est l'un des plus grands enjeux de notre siècle, qu'elles soient sociales, politiques ou environnementales. Si nous prenons en compte le fait que la désindustrialisation des territoires urbains a laissé des traces à Lyon, notamment dans le 7^e arrondissement, et que le 7^e arrondissement est le deuxième arrondissement enregistrant le plus d'associations et le plus de créations d'associations sur la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, le sujet des tiers-lieux, transitoires ou non, est un sujet essentiel. Il nous interroge sur la manière de concevoir ou de reconcevoir les projets d'aménagement du territoire et de revitalisation des espaces mis à l'arrêt. Les tiers-lieux sont aussi de bons moyens de réactiver la vie locale, vous l'avez dit, de s'adapter aux publics, aux usages en développant leur mixité, et donc de participer à la fabrique de la cité en la transformant en un laboratoire social de la ville de demain.

C'est dans cette dynamique que nous avons créé en janvier 2021 le Conseil de la Vie Associative dont l'un des objectifs est de favoriser la dynamique et la solidarité inter-associative et inter-structure en encourageant les démarches de partage, de coopération, de co-construction, voire de mutualisation, sur des projets rassemblant les énergies des acteurs locaux ; votre projet s'inscrit totalement dans cet objectif.

Ce conseil comporte plusieurs commissions de travail, dont la commission développement et mutualisation des locaux. Nous sommes convaincus que la détermination de leurs usages se doit d'émaner du terrain et de notre territoire en lui-même, mais nous nous engageons en tant que collectivité à être facilitatrice de ces usages. Nous avons notamment envoyé un questionnaire aux associations pour comprendre au mieux les besoins en locaux de l'arrondissement. Sur les quatre-vingt-sept associations ayant répondu, soixante-quatorze recherchent des espaces pour pouvoir se développer, soit plus de 85 % des répondants. Nous avons traité ce questionnaire et nous vous en ferons un retour lors d'une plénière du Conseil de la Vie Associative et Locale.

Toujours au titre de la valorisation et de la reconnaissance de la vie associative, nous étions intervenus le 14 septembre 2021 par rapport à une délibération concernant la tarification des salles transférées aux mairies d'arrondissement pour rappeler que seul notre arrondissement faisait payer à l'ensemble des structures associatives l'ensemble des créneaux de nos salles de proximité et pour réappuyer notre volonté de les mettre à disposition gratuitement pour les structures à but non lucratif d'intérêt général. Après avoir traité ce sujet à la dernière commission mixte paritaire du 7^e arrondissement, nous voterons au prochain conseil d'arrondissement cette délibération permettant la gratuité à ces structures dès la rentrée de septembre 2022.

Sachez que nous sommes pleinement investis dans notre rôle de promotion de la vie associative au sein de l'arrondissement. Je vous remercie.

Saisine n°2

Madame Amandine Mansoni, membre de l'association Alliance de l'espérance, a été désignée pour rapporter en séance la question suivante :

Le Sud de l'arrondissement est identifié comme un lieu d'activités de prostitution, et ces activités créent des nuisances et de l'insécurité pour les riverains, qui expriment souvent leur mécontentement sur le sujet. Comment la mairie du 7^e arrondissement pourrait-elle agir pour faciliter ou organiser des réunions entre les habitants, la police et les acteurs de terrain sur le thème de la prostitution, afin d'aborder cette réalité sous l'angle de la sécurité, mais aussi à travers ses aspects juridiques, sociaux et humanitaires ?

Réponse

Mme LA MAIRE : Merci, Madame MANSONI. Je laisse Eugénie WIBER vous répondre.

Mme WIBER : Merci. Tout d'abord, Madame MANSONI, je tenais à vous remercier de placer au cœur de notre conseil d'arrondissement le sort des femmes prostituées qui préoccupe grandement notre majorité. On ne peut pas nier le constat par lequel vous entamez votre question : La prostitution à la vue de toutes et tous. Ça, c'est un phénomène qui génère des nuisances et un sentiment d'insécurité chez les riverains. Les aspects juridiques, sociaux, sanitaires que vous évoquez également témoignent de la complexité du sujet.

Notre majorité a à cœur de s'en emparer avec le plus d'humanité possible alors que les compétences qui sont les nôtres nous laissent peu de marge de manœuvre et le cadre juridique qui nous est imposé, mais surtout qui est imposé à ces femmes, est largement controversé et loin de s'attaquer à la racine du problème. En effet, la prostitution et les nuisances qu'elle génère sont le symptôme de la précarité dans laquelle se trouvent ces femmes, et dont profite un système de domination organisé par les réseaux de proxénétisme.

Loin d'être indifférente à la situation, notre majorité ne reste pas sans agir avec les moyens et compétences qui sont les siennes, ainsi, je vais vous en citer quelques-unes :

- La Ville de Lyon est représentée au sein d'un groupe de travail intitulé « Sortie de la Prostitution » qui est un groupe de travail à l'initiative de la Préfecture du Rhône ;
- Un groupe de travail au niveau de la Ville abordant les questions de santé, de précarité, d'accès aux droits, d'égalité et de sécurité. Il est également porté à l'échelle de notre collectivité pour traiter de la prostitution et définir quelles actions peuvent être mises en place localement ;
- La Ville de Lyon soutient financièrement des associations qui viennent en aide aux personnes prostituées au travers de subventions. Parmi elles : le Mouvement du Nid, l'Amicale du Nid ainsi que Cabiria ;
- Les bains-douches Delessert sont un lieu d'accueil... C'est une liste un petit peu longue à la Prévert, mais c'est important de le souligner, vous le disiez, de sensibiliser aussi les citoyens et un conseil d'arrondissement, c'est un lieu public. C'est un petit peu long et redondant, mais je tenais à évoquer ces sujets. Donc, les bains-douches Delessert, situés un petit peu plus au sud de notre arrondissement, sont un lieu d'accueil, d'hygiène qui reçoit parmi ses usagers des personnes prostituées. C'est un équipement municipal auquel nous sommes vraiment attachés et qui a fait l'objet de travaux et j'aurais l'occasion d'y revenir lors de ce conseil ;
- Il y a un événement qui a lieu ce vendredi 6 mai dans notre arrondissement, Le Village Santé. Il est organisé en partenariat avec de nombreuses structures d'accompagnement en santé et il accueillera des stands de prévention, de dépistage, d'informations sur l'accès aux droits de manière générale, à la santé globale et à la santé sexuelle pour les personnes migrantes et les personnes en situation de précarité ;

- Enfin, et je terminerais par ce dispositif qui est mis en place, le baromètre du non-recours aux droits qui a été lancé en mars dernier par le CCAS de Lyon en partenariat avec l'Observatoire des Non-recours aux droits et services de l'Université de Grenoble qui mène actuellement une démarche d'aller-vers les personnes prostituées afin de mieux connaître les freins qu'elles rencontrent dans l'accès aux droits.

J'en viens à la réponse après toute cette liste : La Mairie du 7^e arrondissement salue votre demande de mettre la prostitution au cœur du débat démocratique. Nous réaffirmons notre engagement à créer des espaces de dialogue avec l'ensemble des acteurs et des habitants pour traiter des sujets de vie quotidienne de notre territoire. La prostitution en fait partie. Pour cela, nous souhaitons nous appuyer sur les instances représentatives des habitants, c'est-à-dire les conseils de quartier que vous avez tout à fait évoqué tout à l'heure. Une rencontre avait d'ailleurs eu lieu sur le sujet le 23 novembre dernier avec le conseil de quartier de Gerland.

Nous craignons toutefois que l'exercice démocratique présente ici ses limites pour répondre à l'enjeu de sécurité autant pour les riverains, que pour les personnes prostituées. Au-delà du dialogue, notre responsabilité est véritablement d'accompagner les personnes prostituées dans leur émancipation en leur permettant d'accéder à leurs droits, à commencer par des papiers, l'emploi, la sécurité, le logement, la santé.